

DEMANDE D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

**L'audience aura lieu le mercredi 21 mars 2018, à compter de 18 h 30,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe**

Dossier n° : D08-01-18/B-00032
Propriétaire(s) : Timothy et Marlene Tsang
Emplacement : 85 et 87, rue Bradford
Quartier : 7 - Baie
Description officielle : lot 7, plan enr. 40 1/2
Zonage : R10
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

Les propriétaires souhaitent lotir leur bien-fonds en deux parcelles distinctes en vue d'établir des titres fonciers distincts pour la maison jumelée de deux étages existante. La demande indique l'abri d'auto avec auvent, la remise à parement métallique et la remise à parement en vinyle qui se trouvent sur la propriété seront enlevés ou remplacés.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, les propriétaires nécessitent l'autorisation du Comité en vue d'une cession.

La parcelle qui sera disjointe est représentée par la partie 2 du plan 4R préliminaire qui accompagne la demande. Elle aura une façade de 10,05 mètres, une profondeur de 30,18 mètres et une superficie de 304,1 mètres carrés. Une moitié de la maison jumelée occupera cette parcelle située au 87, rue Bradford.

La parcelle conservée est représentée par la partie 1 dudit plan. Elle aura une façade de 10,10 mètres, une profondeur de 30,18 mètres et une superficie de 304,2 mètres carrés. L'autre moitié de la maison jumelée occupera cette parcelle située au 85, rue Bradford.

LA DEMANDE indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.